

# Tarifs de l'électricité produite à partir d'autres types d'autoproduction

Concerne l'achat par la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz de l'excédent de l'énergie électrique issue des autoproducteurs produisant de l'électricité à partir des énergies renouvelables, de la valorisation thermique de matière utilisée dans l'industrie ou autres sources d'énergies y compris le gaz issu des concessions d'exploitation d'hydrocarbures.

<b>Poste Horaire</b>	<b>Prix du kilowattheure (en millimes)</b>
Jour	115
Pointe matin été	182
Pointe Soir	168
Nuit	87

\* Prix fixés par Décision de Monsieur le Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines du 2 Juin 2014